Bulletin municipal

Orcier - janvier 2015

L'édito du Maire

Bonne année 2015,

que cette année soit bénéfique à vous-même et à tous ceux qui vous sont chers.

Comme je l'ai exprimé lors de la cérémonie des voeux du 17 janvier dernier, les dramatiques évènements survenus récemment ont outragé les valeurs de la République, ont heurté nos consciences et les immenses rassemblements populaires qui ont suivi l'ont bien démontré.

Nous ne devons ni céder ni craindre et nous devons rappeler qu'il y a des gens qui pensent, dessinent, écrivent afin que la liberté d'expression demeure sous toutes ses formes.

J'adresse des voeux sincères à tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour la concorde et la fraternité, partout où ils se trouvent.

En notre qualité d'élus, nous avons la responsabilité d'apporter des réponses solidaires et concrètes afin de rendre possible, même quand l'horizon s'assombrit, l'espoir d'une vie quotidienne satisfaisante pour chacun.

Le réseau « Bienveillance » mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale, au service des plus âgés de nos concitoyens s'inscrit dans cette démarche.

A l'échelle de notre petite commune, nous continuerons d'avancer en étant volontaires, réactifs et en utilisant utilement vos impôts pour aujourd'hui et pour demain. Notre vigilance sera grande car l'Etat diminue de façon importante ses aides financières aux collectivités qui doivent cependant continuer de répondre aux besoins croissants des habitants.

Les travaux préparatoires sont en cours pour la réhabilitation de l'ancienne école de Jouvernaisinaz, chère au coeur de nombreux habitants qui retrouvent dans ce lieu un peu de leur histoire commune.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme qui engagera l'avenir de notre commune quant à son aménagement et son développement est aussi lancée. Un urbaniste nous accompagnera dès cette année pour élaborer ce document auquel nous accorderons, avec votre contribution, la plus grande importance.

L'éducation et l'épanouissement des enfants d'Orcier constituent , nous le réaffirmons, un de nos soucis permanents.

Je salue toutes celles et ceux qui enseignent, éduquent, encadrent dans leurs diverses activités, les 95 élèves de notre commune. L'école, structure esssentielle, ici comme ailleurs, est la plus grande garante de l'égalité des chances. Elle a pour première mission, confiée par la Nation, la diffusion des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité et refus de toutes les discriminations. Avec l'école, nous sommes fiers de contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité de nos enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Je remercie toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, pour leur confiance et leur travail, les élus ainsi que le personnel des services techniques, administratifs et scolaires.

Du fond du coeur, à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite à nouveau une très bonne et très heureuse année 2015 !

Thérèse Baud

Notre réseau Bienveillance

La population du territoire des Collines du Léman a fait connaître, lors d'une enquête de besoins, son attachement aux actions favorisant le maintien à domicile et l'amélioration du quotidien des personnes âgées.

Pour y répondre, en décembre 2014, le Centre Communal d' Action Sociale, présidé par Anna Grando, adjointe aux affaires sociales, a décidé de renforcer encore son action.

Un réseau de veille s'assurera dorénavant, du bien-être des personnes âgées de plus de 75 ans ou des personnes plus jeunes mais souffrantes.

Ce réseau solidaire, composé de membres du Centre Communal d'Action Sociale est activé afin qu'aucune personne âgée ou en difficulté de la Commune ne soit oubliée. Beaucoup d'entre elles bénéficient d'un soutien, des aides familiales ou de l'attention de leurs proches, mais d'autres souffrent de leur isolement.

Nous pensons que lors de visites ou de contacts téléphoniques, nous pourrons partager un peu de temps et de plaisir avec nos anciens et proposer en cas de besoin une aide appropriée.

Les TAP sont bien partis !

Comme nous vous l'avions annoncé, la Commune a organisé la mise en place des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires dès la rentrée de septembre dernier.

Les 73 élèves bénéficiant des TAP ont été répartis en 5 groupes. Quand tous sont présents, le plus petit groupe compte 12 élèves et le plus grand 17.

Les animations - jeux de société, sports collectifs, théâtre, travaux manuels, éducation à la citoyenneté - plaisent bien aux enfants. Ils changeront d'activités à chaque période entre deux vacances scolaires et au fil du temps des actions nouvelles leur seront proposées.

Pour compléter leur formation, deux de nos agents communaux suivent depuis la rentrée de Toussaint une formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) qui se poursuivra jusqu'à l'obtention du diplôme au printemps.

Au final, tous les agents en poste auprès des enfants seront titulaires d'un diplôme attestant de leur qualification à intervenir auprès d'enfants.

C'est une volonté municipale que de faire en sorte que chaque groupe d'enfants soit encadré par un professionnel de l'animation.

Mais il est possible de renforcer encore cet encadrement avec des personnes bénévoles : si cela vous intéresse, n'hésitez pas et venez vous joindre à l'équipe.

Notre village

La bibliothèque Hal'pages

L'actualité de la bibliothèque

- **Festival BD « Des Montagnes et des Bulles »**

Le troisième festival « Des Montagnes et des Bulles » a eu lieu les 18 et 19 octobre 2014. Il a accueilli 19 auteurs.
Baba, dessinateur d'Habère Poche, a dessiné l'affiche.

Les enfants du Centre de Loisirs d'Allinges ont participé à des ateliers animés par Jérôme Phalippou. Leur travail a été publié dans les pages du Dauphiné Libéré, la semaine précédant le festival et exposé sur place.

Dédicaces des auteurs, animations sur place, stand librairie, foire à la BD d'occasion sous chapiteau, restauration et buvette à disposition : un beau week-end de convivialité !

Pour nous joindre
21 route du Col du Feu *(en face de la mairie)*
04 50 26 17 76
bibliothequeorcier@wanadoo.fr
lundi de 16 h 30 à 18 h 30
mardi de 9 h 30 à 11 h 30
(*sauf pendant les vacances scolaires)*
mercredi de 17 h à 19 h
samedi de 9 h 30 à 11 h 30
L'inscription est gratuite pour tous les habitants d'Orcier et des Collines du Léman

- **Comité de lecture du réseau des bibliothèques des Collines du Léman**

Il fonctionne depuis un an : toutes les personnes qui le souhaitent peuvent y participer en s'inscrivant à la bibliothèque ; il suffit de lire un ou plusieurs ouvrages faisant partie d'une sélection donnée et de livrer ses impressions sur une fiche lecture ; le comité se réunit ensuite pour un échange-débat autour de ces livres. Le premier échange-débat a eu lieu à la bibliothèque d'Orcier le 26 juin dernier.

- **Prix Littéraire Lettres Frontière**

Les lauréats 2014 sont Paola Pigani, pour son roman « N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures », pour la sélection Rhône-Alpes, et Bettina Stepczynski, pour son roman « Sibylle, une enfant de Silésie ». Le réseau des bibliothèques accueillera deux auteurs dans le courant du printemps.

- **Louis Pergaud**

Le 11 décembre, Daniel Mino, bénévole de la bibliothèque, a proposé une présentation de l'auteur bien connu de la Guerre des Boutons, Louis Pergaud, mort au front en avril 1915. De tendres et croustillants extraits de ses diverses œuvres ont été lus à un public enthousiaste. Le pot de l'amitié a clôturé la soirée.

- **Portage de livres au Club Au Fil du Temps**

Une fois par mois, la bibliothèque propose au Club Au Fil du Temps une sélection d'ouvrages. Nous tenons à ce que ce service, mis en place par des bénévoles depuis plusieurs années, continue à apporter des lectures-plaisir à nos Anciens !

La bibliothèque recrute !

Vous disposez d'un peu de temps ?
Vous souhaitez participer à la vie de votre commune ?
Rejoignez l'équipe de bénévoles de la bibliothèque d'Orcier !
C'est grâce à vous que nous pourrons renforcer et améliorer le service aux habitants de notre territoire.
Vous aurez ainsi l'occasion de faire des rencontres dans un cadre sympathique, de rester actif et impliqué, de découvrir la bibliothèque et tout ce qu'elle propose.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en parler !

Notre village

Frédéric Zory à l'honneur

Le 17 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, Frédéric Zory s'est vu décerner l'honorariat par Georges-François Leclerc, préfet de la Haute-Savoie. Cette distinction honore les maires qui ont accompli leur mandat pendant au moins 18 ans.

Frédéric Zory a été maire de notre commune de 1995 à 2014. Durant ces 19 années, ses compétences et ses qualités humaines ont été grandement appréciées par les équipes municipales successives. Son dévouement au service de nos concitoyens et son engagement pour servir l'intérêt général ont été exemplaires et lui ont valu cette reconnaissance de la République.

Joseph Bourgeois, Maire Adjoint et compagnon fidèle des 3 mandats, présenta tout d'abord les principales réalisations qui ont transformé notre village depuis 1995. Puis son ami et Conseiller Régional Jean-Paul Moille retraça son parcours de militant politique mais aussi d'instituteur puis directeur d'école. Il évoqua également l' attachement de Frédéric Zory à sa famille, bien le plus cher à ses yeux.

Marc Francina, Député, rappela avec humour ses fonctions de directeur d'école à Evian. Et Monsieur le Préfet a conclu en se félicitant de la fructueuse collaboration toujours entretenue avec le Conseiller Général Frédéric Zory.

De nombreux élus des communes éloignées ou voisines s'étaient joints à la population d'Orcier venue partager avec lui cet honneur.

La fête du CCAS à la mode italienne !

« Laisse les gondoles à Venise…et viens... »

C'est un peu ce que nous avons fait dimanche 16 novembre 2014.

Quatre-vingt habitants d' Orcier se sont retrouvés , comme chaque année, à la salle des fêtes pour un repas festif organisé par le Centre Communal d'Action Sociale et son équipe de bénévoles.

Quelques bulles d'un savant cocktail italien, la salle aux couleurs du drapeau italien, vous l'aurez compris, nous étions partis pour l' Italie !

Une belle ambiance, un repas «molto bene» accompagné de vin italien Asti Spumante, un fond musical très agréable et une assemblée très détendue !

Après le dessert et le café, ils ont été nombreux à chanter (O Sole Mio!) et à se lever pour danser. S'ensuivit la célèbre chenille et là, presque tous étaient les uns derrière les autres, à serpenter dans la salle, même en fauteuil roulant !

Quel bonheur d'être présents dans de tels moments…voir les sourires et le plaisir de chacun !

Merci à tous pour ces temps forts et chaleureux ! Ce fut une journée très agréable.

Economies d'énergie

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons sollicité votre avis sur la possibilité d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 h pour réaliser des économies financières substantielles.

Vous avez été nombreux à exprimer un avis favorable.

Aussi, nous allons faire modifier nos installations communales pour que cette mesure soit appliquée dès le 29 mars, date du passage à l'heure d'été.

Réveillon du Nouvel An

Le Comité des Fêtes, présidé par Marc Gayot, a souhaité remettre cette soirée à l'honneur au niveau communal et a organisé le Réveillon du Nouvel An à la salle des fêtes.

Deux cents personnes ont pu profiter de cette longue et belle soirée très animée.

Merci aux bénévoles pour cette initiative ! A refaire !

Etat civil 2014 - 2015

Souvenirs respectueux

16 octobre	Michel CARRE
17 novembre	Fernande BARONE née BRACONNIER

Bienvenue

2 novembre	Augustin TOURNIER
12 novembre	Roxanne VESIN
15 décembre	Anton GROBEL
25 décembre	Eloïse GALLAY

Félicitations

29 novembre Josette DESCOMBES et Manuel VALENTE

Exposition des artistes locaux

La 6ème exposition des artistes locaux s' est déroulée du 22 octobre au 2 novembre à la salle des fêtes.

Environ cent cinquante personnes étaient rassemblées lors du vernissage.

Seize artistes aux talents divers ont exposé pour cette édition qui a encore une fois rencontré un vrai succès. Nous avons pu admirer des oeuvres de qualité.

Un grand merci à chacun des participants grâce à qui cette manifestation existe.

Rendez-vous pour la 7ème édition !

Ludothèque itinérante

La ludothèque itinérante est organisée par le Centre d'Action Sociale des Collines du Léman. Chaque mercredi après-midi, elle se déplace sur une commune. Vous y trouverez des jeux de société, des jeux à manipuler, d'adresse ou de construction de toutes sortes. La ludothèque vous permettra également de découvrir les jeux géants qui ont un franc succès auprès des petits et des grands !

entrée gratuite

Venez jouer avec votre enfant

mercredi 1er avril

mercredi 27 mai

de 15 h à 17 h 30

à la salle des fêtes d'Orcier

N'oublions pas !

Le 11 novembre, les citoyens, enfants, jeunes et adultes d'Orcier étaient nombreux à venir commémorer le Centenaire de la Grande Guerre.

Lors de cette cérémonie particulière, la commune a répondu à l'initiative du Conseil Général et de l'Association des Maires de Haute-Savoie : organiser une lecture des Lettres des Poilus. Ce sont Annie Mathieu et Daniel Mino qui ont offert cette lecture dans la salle du Conseil avant la cérémonie officielle.

Les jeunes ont alors montré une attention soutenue à l'écoute de ces témoignages si poignants. Ce moment fut riche d'émotions et de recueillement.

Puis la cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts en présence des enfants de l'école et de nos porte-drapeaux.

Pour que chacun se souvienne

Nos associations

Le Club « Au fil du temps »

Il n'y a pas d'âge pour participer à notre Club : nous souhaitons vivre le mélange de générations, porteur d'ouverture d'esprit, de partage, de gaieté. Vieillir révèle de nouveaux besoins mais nous sommes certains d'une chose : nous apprécions ces moments de rencontre nourris de la participation et des talents de chacun.

Nous avons un rêve pour ce début d'année 2015 : continuer à passer du temps ensemble, et pourquoi pas avec vous !

Nous aimerions multiplier nos activités. Vous avez 55 ans ou plus, vous aimez discuter, jouer, bricoler, passer un bon moment : rejoignez-nous ! Venez créer une activité au sein du club, partager votre passion, vos dons ! Tout est possible, promenade, lectures, photos, cinéma, couture, tricot, …

Plus nous serons nombreux et plus ce sera enrichissant pour chacun !

Vous êtes les bienvenu(e)s
tous les mardis
dès 14 h
à la salle communale
de l'école de Jouvernaisinaz.

Lors de l'exposition des artistes locaux, quelques réalisations faites au Club

Location de tables et de bancs

Vous avez un évènement à organiser et vous avez besoin de tables et de bancs ?

Le Club « Au fil du temps » vous propose une location de tables et de bancs solides et très pratiques, en bois sur un piètement pliable en acier, utilisables en intérieur comme en extérieur, le tout pour un prix très raisonnable.

Un simple coup de fil pour vous renseigner :
04.50.70.52.08 ou 04.50.73.92.45
N'hésitez pas !

Frontaliers du canton de Genève, faites-vous recenser !

L'accord Franco-Suisse du 29 janvier 1979 permet au canton de Genève d'octroyer une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers.

Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers qui y résident. Plus le nombre de frontaliers résidents est important, plus la somme augmente.

Cet argent perçu par la commune permet d'investir dans des équipements publics qui sont aussi les vôtres.

IMPORTANT
Ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

Si vous êtes frontalier et que vous habitez Orcier, quelle que soit votre nationalité, faites-vous recenser !

Nous vous remercions à l'avance de votre efficace participation.

Pour vous faire recenser, 2 solutions

- **par mail**, en indiquant votre nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse du domicile, n° de carte de travail délivrée le ….., nom et adresse de l'employeur sur le canton de Genève. **orcier.mairie-accueil@wanadoo.fr**
- **en remplissant le coupon** ci-dessous à retourner par courrier postal ou dans la boîte aux lettres de la mairie :
  tél 04 50 73 92 01 / fax 04 50 70 55 93, place de la Mairie, 74550 Orcier

Recensement des travailleurs frontaliers

Nom …….…….. Prénom ……

date de naissance …… lieu de naissance ……..

nationalité ……..

adresse du domicile ……

……

N° de carte de travail …….. délivrée le ……

Nom et adresse de l'employeur dans le canton de Genève (Suisse)

……

……

INFOS PRATIQUES

Mairie
Lundi et mercredi
9h -12h
Mardi, jeudi, vendredi
9h -12h et 13h30 -17h
04.50.73.92.01
mairie.orcier@wanadoo.fr

Permanence du maire
Vendredi 9h-12h ou sur RV

Permanence des adjoints
Samedi 9h-10h ou sur RV

Permanence du CCAS
1er et 3e lundis du mois
10h-12h

Commission Urbanisme
1er et 3e mercredis du mois

Conseil municipal
1er mardi du mois

Cabinet d'infirmière
04 50 73 93 50

Déchetterie intercommunale
Du 1er octobre au 31 mars
Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-18h
Samedi
8h30-13h et 14h-18h30
Fermée le dimanche et les jours fériés

Communauté de Communes des Collines du Léman
81 place de la mairie
74550 Perrignier
04.50.72.01.04
Lundi 9h-12h et 14h-18h30
Du mardi au jeudi
9h-12h et 14h-17h
Vendredi
9h-17h sans interruption
www.lescollinesduleman.fr

AGENDA

Samedi 28 février
Loto de l'Association des Parents d'élèves
Dimanche 15 mars
Repas de la Paroisse
Dimanche 22 et 29 mars
Elections départementales
Mercredi 1er avril
Ludothèque itinérante
Samedi 25 avril
Journée de l'environnement
Dimanche 26 avril
Journée Souvenir des Déportés
Vendredi 8 mai
Commémoration au Monument aux Morts à 11 h 15
Mercredi 27 mai
Ludothèque itinérante
Samedi 27 et dimanche 28 juin
Fête de l'été

Bien vivre ensemble !
Le déneigement

Lorsque la neige tombe, elle génère souvent de la joie mais il s'ensuit toujours quelques désagréments !

Sur notre commune, le déneigement des routes départementales est assuré par les services du Conseil Général.

Le déneigement des routes communales est effectué par l'équipe d'astreinte composée de deux agents techniques communaux qui alternent une semaine sur deux. ***Dès 3h30 et en suivant un plan de priorité,*** le chasse-neige passe d'abord sur le haut du village des Granges aux Favrats où les pentes sont plus fortes et les chutes de neige plus abondantes, puis il descend au Chef Lieu avec un déneigement prioritaire sur l'école, la zone des Marquisats et les routes en forte pente. Il termine par Charmoisy, Sorcy et les Grands Champs.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que vous puissiez vous déplacer dans les meilleures conditions possibles compte-tenu de l'intensité des intempéries.

Néanmoins, quelques obligations incombent à chacun :

Sur toutes les voies publiques, ou passages privés ouverts à la circulation, chaque riverain, propriétaire ou locataire, est tenu de rendre praticables régulièrement les espaces devant son logement en cas de neige ou de verglas.

Soyons patients !

Selon les épisodes neigeux plus ou moins intenses ou rapprochés, les problèmes de circulation ou d'accès à son logement sont plus ou moins difficiles mais chacun doit tolérer ces inconvénients passagers compte-tenu de leur aspect exceptionnel.

Soyons prudents !

Chacun d'entre nous doit prendre les dispositions qui s'imposent en ayant l'équipement nécessaire : des pneus adaptés, une pelle à neige et beaucoup d'huile de coude !